

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du mercredi 25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le mardi dix février deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, LACOUT Philippe

Absents représentés : SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par DONADEY Pierre

Absents excusés : BRACCO Patrice, DORDE Maeva, CHIBANI Franck

Absents : BEUGNIET Pierre, ANTOINE SAVARY Kathia,

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n° : 26 02 07

Objet :

Terrain résidentiel au Castel (relance d'une consultation)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2241-1 et suivants relatifs à la cession des biens communaux,

Vu la décision du conseil municipal par délibération n°25 08 07 du 28 aout 2025 d'engager une procédure de consultation afin de sélectionner des acquéreurs sur la base de critères objectifs, pour deux terrains dont la commune est propriétaire, situés au quartier Castel, cadastrés comme suit :

-Parcelle nord : section A 170p – 197p, superficie approximative 1 600 m²,

-Parcelle sud : section A 197p, superficie approximative 1 000 m²,

Vu la délibération n° 25 11 17 du 24 novembre 2025 du conseil municipal, mandatant le maire pour relancer un nouvel appel à candidature pour la vente de la parcelle Nord, section A 170p – 197p,

Considérant qu'aucune offre n'a été reçue à l'issue de cette nouvelle consultation achevée le 12 janvier 2026

Le maire propose de relancer une nouvelle consultation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260225-260207-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré

- Décide de relancer un nouvel appel à candidature pour la vente de la parcelle Nord, section A 170p – 197p, avec un délai de réponse pour les candidats plus long

-Charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 16

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, LACOUT Philippe, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par DONADEY Pierre

Contre : /

Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260225-260207-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026